

République du Sénégal
Un peuple – Un but – Une foi

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Bureau de la Formation Professionnelle Agricole

Termes de Référence :

**Atelier d'Auto-évaluation du Projet de Renforcement de
capacités (PRC) des Agents des Directions centrales du
Ministère de l'Agriculture**

(Prévu à Dakar, les 20 et 21 octobre 2011)

1. Contexte et justification

Le Programme de renforcement des capacités (PRC) est une initiative du Ministère de l'Agriculture, coordonnée par le BFPA assisté par l'IPAR, et appuyé financièrement par l'USAID, à travers le PCE. Il vise à accroître l'efficacité des politiques agricoles par le renforcement des capacités des agents du département. Partant des résultats de l'étude d'identification des besoins de formation faite par le cabinet ADIRA, le projet a dans sa première année d'exécution mis l'accent sur :

- la mise en place d'un dispositif réunissant les différentes parties prenantes afin d'assurer une gestion collégiale de la formation;
- l'amélioration des compétences des agents des directions centrales (DHORT, DA, DAPS) notamment dans les domaines de la formulation, de la négociation et de la gestion des politiques agricoles.

Dans la perspective d'identifier les activités à inscrire dans le plan d'action 2012 et améliorer les règles de mise en œuvre du PRC, un atelier d'autoévaluation est programmé pour tirer des enseignements de cet an 1 de mise en œuvre du PRC.

2. Objectifs

L'objectif général de l'atelier d'autoévaluation est d'apprécier la mise en œuvre du projet en vue de faire des recommandations pertinentes pour améliorer le programme (PRC).

De façon spécifique il devrait permettre, à travers le recueil des opinions et points de vue des représentants des différentes parties prenantes, d' :

- évaluer la mise en œuvre du plan d'action 2011 (forces, faiblesses, effets...) au regard des objectifs du projet ;
- apprécier le dispositif managérial mis en place pour la conduite du projet ;
- proposer des recommandations opérationnelles et pertinentes pour le futur du projet ;
- identifier des activités à inscrire dans le plan d'action 2012.

3. Résultats

Les résultats attendus de cet atelier sont les suivants :

- La mise en œuvre du PRC est revisitée et des enseignements tirés ;
- Des informations pour alimenter les rapports technique et financier collectées ;
- Le plan d'action 2012 élaboré

4. Déroulement

L'atelier est prévu les 20 et 21 octobre 2011 dans un hôtel de Dakar. Il réunira les membres des comités techniques et de pilotages, un agent bénéficiaire par direction, le cabinet IPAR et le PCE.

Un consultant est pris pour faciliter les travaux.

5. Les participants

Les participants à cet atelier seront :

Structures	Nombre de participants
DHORT	3
DA	3
DAPS	3
BFPA	4
IPAR	2
PCE	2
Cabinet de formation	1
Représentant du ministre	1
Facilitateur	1
Total	20

6. Agenda

JOUR 1		
<i>Session1 : Cérémonie d'ouverture</i>		
8h 30- 9h	Mise en place	
9h – 9h45	Allocutions des autorités	
9h45-10h	Présentation et validation agenda et outils	facilitateur
10h-10h30	<i>Pause café</i>	
<i>Session2 : évaluation de la mise en œuvre</i>		
10h30-11h	Cadrage général et dispositif du projet	Chef BFPA
11h-11h30	Présentation du Manuel de Procédures du Projet et fonctionnement du dispositif	IPAR
11h 30-13h	Discussions générales et synthèse	facilitateur
13h-15h	<i>Pause déjeuner</i>	
<i>Session3 : Evaluation des formations</i>		
15h-15h30	Présentations des formations organisées en 2011	
15h30-17h	Débats généraux et synthèse	
JOUR 2		
<i>Session 4: élaboration du plan d'action 2012</i>		
	Présentation des résultats du suivi d'impacts	CT
	Discussions générales et synthèse	
9h-10h	Présentation des thèmes de formation pour 2012	IPAR
10h-10h30	<i>Pause café</i>	
10h30-13h	Programmation des activités de 2012 et choix des modalités de mise en œuvre	CT
13h-13h15	Clôture de l'atelier	Représentant du ministre
13h15 -14h30	<i>déjeuner</i>	
15h – 17h	<i>Réunions séparées CT et COPI pour décisions</i>	